

TARIFS ET CONDITIONS DES PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA CLIENTELE DE PARTICULIERS

NATURE DE L'OPERATION	TARIFS (HT) Conditions	OBSERVATIONS
REMUNERATION DES DEPOTS		
I) COMPTE D'EPARGNE		
Intérêts servis jusqu'à 5 000 000 ⁽¹⁾	3,25%	Taux fixé par la BCAC.
Au-delà de 5 000 000	1 %	Taux actuel, susceptible de variation en fonction des conditions du marché.
II) BON DE CAISSE		
Taux appliqué en fonction des conditions du marché - Capital minimum	25 000 000	
SERVICES ATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		
I) SERVICES GRATUITS		
Ouverture de compte		Salaire à domicile.
- Salariés : dépôt minimum à l'ouverture 10 000 F CFA		
- Non salariés : dépôt minimum à l'ouverture 100 000 F CFA		
Remise de chèques et renouvellement		
Envoi de relevés de compte à périodicité mensuelle		
Virement de compte à compte SGBC		
Retrait par carte dans les distributeurs SGBC		
Retrait d'espèces sur compte chèque au guichet qui tient le compte		
Remise à l'encaissement de chèque - sur nos caisses ou sur les confrères de la place.		
Versement d'espèces au guichet qui tient le compte.		
Versement autre guichet dans la même ville.		
II) SERVICES PAYANTS		
a) Opérations de caisse		
Versements d'espèces sur agence SGBC hors place	3 500	Date valeur j + 1
Retrait d'espèces sur autre agence SGBC	6 000	
Retrait de somme à disposition : client	5 000	
Retrait de somme à disposition : non client	10 000	
Retrait d'espèces sur compte d'épargne en agence	300	Par retrait
b) Chèque de banque / Chèque certifié		
Emission de chèque de banque	3 000	
Emission de chèque certifié	3 000	
Annulation chèque de banque ou chèque certifié	3 000	
c) Opérations de remise chèque		
Encaissement chèque confrère non normalisé	7 500	Date valeur fixée en fonction de la ville J + 3 à J + 15
d) Impayé à chèques		
Retour de chèque sur compte ou chèque émis et impayé	11 000	Minimum montant déterminé par le confrère
Frais récupérés sur nos clients porteurs de chèque et effets retournés impayés	10 000	
e) Oppositions sur chèque et effets		
Forfait commissions d'enregistrement	8 000	
f) Commissions du plus fort dé couvert		
	500	
g) Salaire-arrêt, avis à tiers détenteur, réquisition à la banque		
	40 000	Par opération
h) Paiement à cru en dé passement ou indisponible		
	1 000	Ne concerne que les agents de la fonction publique (fonctionnaires)
i) Frais CENADI		
	302	Par page
j) Impression extrait compte		
	500	
Les frais de correspondance suivants sont en sus des conditions énumérées ci-dessous :		
1- FRAIS D'ENVOI PAR COURRIER		
Courrier ordinaire	700	
Courrier recommandé	1 500	
Courrier express (poste privée)	7 000	
2- AVIS DE SORT A LA DEMANDE (SUR ENCAISSEMENT DE CHEQUE NON NORMALISE)		
Sur confrère de la place ou hors place		
Par fil, fax ou courrier	3 000	
Par courrier recommandé	5 500	
Par courrier express	12 000	
Par fil, fax (place bancable / non bancable)	6 000	
3- RECHERCHES SUR LE RELEVÉ DE COMPTE		
Frais forfaitaire par recherche		
date d'opération inférieure à deux ans	8 000	Par photocopie
date d'opération supérieure à deux ans	13 000	
photocopie	500	
PRODUITS ET SERVICES		
I) BANQUE AU QUOTIDIEN		
VOCALIA (consultation de compte)		
Par téléphone (compte Chèque / Compte d'Épargne)	1 150	Par mois
Par fax	2 600	Par mois
MESSALIA (consultation de compte par SMS)		
	2 000	Par mois
SOGEC@M (consultation de compte sur Internet)		
	2 500	Par mois
II) PACKAGE		
Sélect	5 000	Par mois
Confiance	4 100	Par mois
Agence des Particuliers	10 000	Par mois
III) CARTES DE RETRAIT ET DE PAIEMENT		
Carte préférence	12 544	Par an
Carte privilège	18 544	Par an
Carte Visa Electron	30 886	Par an
Carte Visa Business	89 281	Par an
Carte Visa Premier	89 281	Par an

NATURE DE L'OPERATION	TARIFS (HT) Conditions	OBSERVATIONS
Autres frais		
Mise en opposition ou reformation	5 000	
Utilisation abusive	10 000	
Frais de recherche sur carte		
Date d'opération inférieure à deux ans	3 000	
Date d'opération supérieure à deux ans	5 000	
Frais sur utilisation à l'étranger		
Retrait DAS/DIB ou cash advance	3 000	
Paiement par carte	500	
Traitement crédit	2500	
Frais sur porteur à l'étranger		
Retrait DAS/DIB - paiement par carte		Commission de retrait de par VISA
Cash advance	3 000	
Traitement crédit	2 500	
IV) PRODUITS DE BANCASSURANCE		
(Membres en relation avec un assureur)		
Étène retraite		Épargne Retraite
Sérénité compte	3 000	TTC l'an
Quiétude	4 000	TTC l'an
Quiétude Plus		Voir conditions générales
Inko		Consultez votre chargé de clientèle
Hibiscus	6 000	TTC l'an consultez votre chargé de clientèle
Assurance voyage (Schengen)		Voir tarifs
V) DIVERS		
ACA/OU (produit d'épargne crédit)	sans frais	
AMANE (compte de dépôt)	sans frais	
VI) CREDITS AUX PARTICULIERS		
a - J PPO frais de dossier	15 000 25 000 50 000 0,3%	0 à 500 000 500 001 à 3 000 000 3 000 001 à 20 000 000 Plus de 20 000 000 avec maximum 200 000
Taux d'intérêt ⁽²⁾		Taux appliqué en fonction des conditions du marché
b - J PPI frais de dossier		
Minimum	50 000	
Maximum	200 000	
Taux d'intérêt ⁽²⁾		Taux appliqué en fonction des conditions du marché
c - J Mise en place découvert permanent	2 500	Par an
VII) WESTERN UNION		
(transfert d'argent)		
VIII) LOCATION DE COFFRES FORTS		
Petits modèles	50 000	Par an
Modèles moyens	70 000	Par an } caution 300 000 FCFA
Grands modèles	120 000	Par an
IX) LOCATION DE CASE POSTALE		
	10 000	Par an-caution 20 000 FCFA
X) AFRICATEL		
	3 000	TTC
COMMISSIONS ET FRAIS DIVERS		
I) FRAIS DE REJET DE PRÉLÈVEMENT		
	1 500	
II) FRAIS DE GARDE (VALEURS MOBILIÈRES, BONS DE CAISSE, TITRES FONCIERS ETC...)		
COMMISSION FORFAITAIRE	15 000	Par an et par document
III) CHANGEMENT DE MANDATAIRES (CE ET CCH)		
	10 000	En cas de procuration
IV) INFORMATION TRIMESTRIELLE DES CAUTIONS		
	17 500	Par caution
V) VIREMENTS PERMANENTS		
Modification ou suppression	3 000	
Frais de fax pour virement hors place	4 000	
VI) ATTESTATION		
De compte ou de solde - d'ouverture de compte	5 000	
De non redéviance	10 000	
Diverses	7 000	
Dupliques d'attestation	5 000	Si attestation destinée à ALLIANZ montant réduit à 3 000 FCFA HT
VII) FRAIS DE FERMETURE COMPTE CHEQUE OU D'ÉPARGNE A LA DEMANDE DU CLIENT		
	5 000	
VIII) CHEQUES DE VOYAGE		
		Barèmes calculés en fonction du montant et des devises. Voir service spécialisé
IX) OPERATION IMPOSANT UN RETRAITEMENT MANUEL		
	2 000	
X) SUCCESSIONS		
- Ouverture et frais de dossier		
- < 1 000 000	20 000	
- 1 000 001 à 5 000 000	36 000	
- 5 000 001 à 10 000 000	60 000	
- + de 10 000 000	150 000	
- Règlement		
- Héritiers :	4%	Min 15 000 max 100 000
- Notaire :	3%	Min 15 000 max 100 000
XI) DATES DE VALEUR APPLIQUÉES AUX PRINCIPALES OPÉRATIONS DE PARTICULIERS		
Virement espèces, virement reçu	J + 1	
Virements émis - paiement chèque de caisse	J - 1	
Paiement chèques présentés par confrères	J - 1	
Remise chèques sur confrère de la place	J + 2	J écart le jour de l'opération en compensation
Remise chèques SGBC même guichet	J + 1	J écart le jour du crédit en compte
Remise chèques intra SGBC	J + 1	J écart le jour du crédit en compte
XII) COMMISSION DE MOUVEMENT DÉBITEUR		
	0,0125%	Min = 200 Fcfa.

(1) Décompte des valeurs par suite de la sécurité de l'IRCM sur les intérêts servis pour les capitaux inférieurs à 10 000 000.
(2) Hors période
* TVA : 19,25%

